

Jules-Ferry aménagée

Un nouveau plan de circulation assurera une meilleure sécurité aux enfants.

Afin d'améliorer la circulation et la sécurité des enfants devant les écoles et la crèche, un groupe d'élus municipaux s'est penché sur cette problématique et a retenu des solutions d'aménagement, en concertation avec les enseignants et l'association des parents d'élèves. Ces mesures concernant la circulation et le stationnement seront mises en vigueur à partir de ce lundi 12 octobre. Lors d'une réunion débat, animée par Monique Sémaivoine, maire, et par Jean-Jacques Bordenave, conseiller municipal toutes ces dispositions ont été présentées aux riverains. À savoir :

- mise en sens unique de la rue Jules-Ferry depuis la cantine scolaire jusqu'à la rue Louis-Barthou.
- mise en place de deux bandes d'arrêt minute de part et d'autre de la cantine scolaire et de l'école maternelle, juste avant la traversée pié-



En compagnie de Jean-Jacques Bordenave, Monique Sémaivoine, maire, a expliqué le nouveau plan de circulation. (Photo PP)

tonne qui relie les deux écoles, afin de permettre aux parents de s'arrêter sans stationnement prolongé et de déposer leurs enfants en toute sécurité.

- mise en place d'une interdiction absolue d'arrêt et de stationnement en amont des deux arrêts minutes.
- création d'un emplacement supplémentaire réservé aux personnes handicapées devant le centre social.
- matérialisation d'un cheminement piétonnier sur le côté droit

de la rue Louis-Barthou en venant de l'avenue de la République.

Comme l'a indiqué la maire, « ce dispositif sera complété et amélioré afin de réduire la vitesse excessive des véhicules dans la rue Louis-Barthou. De plus, pendant quelques semaines, toute l'équipe municipale sera attentive au bon déroulement de la mise en application de ces nouvelles mesures. Elle restera à l'écoute de tous, afin d'améliorer encore, voire corriger dans la mesure du possible, le nouveau dispositif. »